

RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT AU GRAND CONSEIL
sur le postulat Felix Stürner et consorts au nom des Vert·e·s –
De l'usage de l'histoire dans le secondaire I vaudois ou comment éviter que cela ne devienne la MER à
boire (21_POS_67)

Rappel du postulat

A l'heure où les infox (ou fake news), les thèses complotistes ou révisionnistes, voire d'autres formes de dénigrement infondées gangrèment de plus en plus les médias de toute sorte, il apparaît plus que jamais indispensable de doter les futur-e-s citoyen-ne-s que sont les élèves de moyens de décrypter, analyser et comprendre le flot d'informations plus ou moins véridiques qui les inonde à tout instant.

Parmi les disciplines scolaires, l'histoire s'est toujours avérée être une des sciences humaines[1] fondamentales à même de permettre la prise de distance critique[2] ou d'opérer un décentrement, tant par sa matière que par ses méthodes. A ce titre, elle a déjà été un objet de préoccupation du Grand conseil ces dernières années[3] et mérite à nouveau toute notre attention. En effet, après avoir subi au début des années 2000 diverses attaques visant à en réduire la dotation horaire, notamment lors de la révision de la maturité professionnelle en 2012 qui déclassait l'histoire de branche fondamentale en discipline complémentaire, un consensus s'est fait jour sur Vaud pour garantir un minimum de deux périodes d'enseignement de l'histoire au Secondaire I.

Si on ne peut que se réjouir de la reconnaissance même partielle de l'importance de cette discipline dans le cursus des élèves vaudois-es, toute menace de perte de substance n'en est pas éloignée pour autant. De fait, comme dit plus haut, l'exercice du regard critique et constructif sur le présent et l'avenir à l'aide du passé ne se fonde pas que sur de la matière, mais également sur des supports.

Or, dans ce domaine, de nouveaux outils, élaborés pour la première fois au niveau romand[4], sous l'égide de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), ont été distribués dans les classes vaudoises. Introduits progressivement, ces ouvrages ont d'abord concerné les classes de neuvième (2019), ensuite celles de dixième (2020) et finalement celles de onzième (2021) année. Quand bien même on pourrait se féliciter de l'aboutissement d'une telle collaboration permettant de tendre vers des méthodes d'enseignement et des objectifs pédagogiques communs, conformes à la volonté populaire exprimée lors de l'acceptation, en 2006, des nouveaux articles constitutionnels (concordat HarmoS), les versions définitives dudit outil didactique révèlent des biais, voire des lacunes, inquiétants quant à la pertinence et du contenu, et des moyens d'analyse.

Thématiquement, par exemple, un pan complet de l'histoire, pourtant largement sur le devant de la scène politique suisse et vaudoise ces dernières années, en l'occurrence l'histoire du rapport entre les femmes et les hommes[5] ou encore la construction historique des identités sexuelles, n'est présent que de manière superficielle. Un autre aspect, comme la question du climat et des conséquences des activités humaines sur l'environnement figure étrangement tout à la marge des sujets traités[6]. La citoyenneté passe pour le parent pauvre, alors qu'elle se trouve officiellement dans le programme des MER de la CIIP et qu'elle a aussi fait l'objet d'un dépôt dans cette assemblée[7].

A ces manques dans le contenu s'ajoute le fait que les supports du décodage que sont principalement les sources historiques authentiques, notamment les textes ou les images, sont d'une consistance très critiquable, voire anachronique[8], à un moment où il apparaît de plus en plus indispensable de bien préparer les futur-e-s citoyen-ne-s à la lecture de textes complexes et à l'analyse de problèmes ou arguments nuancés. Par ailleurs, la part « helvétique » des chapitres reste plutôt anecdotique[9].

Finalement, dans leur forme actuelle, les ouvrages ne laissent guère la possibilité d'une utilisation autonome par les élèves. De fait, en l'état l'appréhension de la matière ne peut se passer de la médiation de l'enseignant-e, ce qui n'est pas sans poser problème pour des élèves issu-e-s de milieux socio-culturels moins favorisés et représente une belle entorse à l'égalité des chances. Alors que les élèves issus de milieux socio-culturels élevés ont des contacts extra-scolaires avec la discipline historique, les élèves de milieux socio-culturels défavorisés risquent d'être confronté-e-s à ces seuls manuels, qu'elles/ils ne pourront pas consulter de manière indépendante.

Aux considérations susmentionnées, il faut ajouter le fait que le suivi scientifique de l'élaboration de l'ouvrage apparaît plutôt obscur. D'après nos informations, divers-es conseillères et conseillers scientifiques ont quitté le navire en cours de route. D'autres ne sont pas connu-e-s. Au niveau de la CIIP, peu d'informations circulent, aussi bien sur les lignes directrices générales que sur la validation ou relecture par un comité scientifique. Ce flou laisse logiquement la place à des interrogations, comme à des doutes sur la solidité et la rigueur de la démarche.

A titre de comparaison, il en était tout autrement dans les années 1990 lorsque le DIPC, à la suite de la réforme scolaire votée en 1984, avait mandaté des historien-ne-s formé-e-s à une méthode scientifique et critique d'élaborer un manuel pour les classes du secondaire vaudois. Il s'agissait du manuel intitulé Histoire générale, publié communément par Loisirs et pédagogies et Edipresse livres, qui se déclinait en deux versions et plusieurs volumes[10]. Au terme de débats autour de la teneur et des angles d'approche un processus conjointement accompagné par des représentant-e-s des enseignant-e-s, du département et des auteur-e-s avait permis de créer des moyens d'enseignement en adéquation avec les besoins et les attentes du terrain, en l'occurrence le cycle secondaire vaudois de l'époque. Ce processus n'a naturellement pas été sans poser certains problèmes, mais a permis de déboucher sur des ouvrages dont la qualité et la rigueur scientifique avaient été reconnues.

Au vu des enjeux conséquents pour l'avenir de l'enseignement de l'histoire déjà évoqués plus haut, on est en droit de se demander pour quelles raisons des processus plus transparents, scientifiquement plus en écho avec la recherche contemporaine et véritablement en adéquation avec les objectifs d'éducation citoyenne, n'ont pas prévalu à l'élaboration des MER qui servent de support depuis la rentrée 2019 aux élèves vaudois-es et romand-e-s.

En considérant ce qui précède, les questions suivantes se posent :

- Les responsables pédagogiques de la DGEO sont-elles/ils en mesure d'assurer que le niveau d'analyse des élèves (taxonomie) visé par les objectifs du PER puisse être effectivement atteint au moyen des nouveaux manuels ?*
- Ces mêmes élèves sont-elles/ils en mesure de se confronter à la complexité de l'écrit et des enjeux sociaux du XXI^e siècle à l'aide d'une méthode de lecture des sources appropriées ?*
- Un système de suivi sur Vaud de l'adéquation du matériel didactique est-il prévu pour l'ensemble des trois volumes dorénavant disponibles ?*
- La HEP-VD prévoit-elle de continuer d'offrir des cours de formation continue, comme elle a commencé à le faire, afin de permettre aux enseignant-e-s de s'appropriier le contenu et les démarches du nouvel outil ?*
- Un guide méthodologique à l'attention des enseignant-e-s vaudois-es accompagnera-t-il le nouveau moyen d'enseignement ou sera-t-il, le cas échéant, mis en chantier ?*
- Du matériel complémentaire sera-t-il proposé aux enseignant-e-s, eu égard notamment aux lacunes relevées plus haut ?*
- Quel dispositif d'accompagnement des élèves est prévu, dans les différents niveaux d'enseignement (VP ou VG) ? Comme pour les enseignant-e-s, les élèves disposent-elles/ils d'auxiliaires leur permettant une véritable appropriation intellectuelle de l'ouvrage ? Autrement dit, l'autonomie des élèves face à des manuels par endroits lapidaires est-elle assurée ?*
- Une évaluation du type ECR est-elle prévue pour jauger et vérifier l'appropriation des contenus historiques chez les élèves vaudois-es en fin de cycle II et III ?*
- Une structure de répondant-e-s dans les établissements à même de garantir une bonne utilisation desdits manuels, sur le modèle des chef-fe-s de file des gymnases, a-t-elle été prévue ?*

Dans l'attente d'un rapport du Conseil d'Etat au sujet des différents points évoqués ci-dessus, nous le remercions de la suite qu'il donnera à nos interrogations.

[1] Selon la terminologie officielle, il faut parler de Sciences humaines et sociales (SHS) qui comprennent encore la géographie et la citoyenneté.

[2] Le PER SHS formule cela ainsi : «Développer des compétences civiques et culturelles qui conduisent à exercer une citoyenneté active et responsable [...]»

[3] Cf. notamment le postulat de Sylvie Podio et consorts: «Pour un renforcement rapide de l'enseignement du français et de l'histoire au secondaire I», 3 mai 2016, [16_POS_170].

[4] Nommé pour cette raison Moyen d'enseignement romand (MER).

[5] Le troisième volume y consacre, dans son premier thème, deux pages (pp. 20-21) sur cent septante-trois...

[6] Toujours dans le même volume, une simple demi-page (p. 23) est dédiée à la «Prise de conscience écologique», tandis que le deuxième volume qui traite de «L'âge industriel» sur un chapitre (chapitre 9, pp. 94 à 109) ne souffle mot des retombées de ce dernier sur le monde contemporain. Tout cela en dépit du fait que depuis déjà une vingtaine d'années, des scientifiques ont développé le concept d'anthropocène pour désigner la phase de l'histoire à partir de laquelle l'écosystème terrestre a été fondamentalement modifié par la présence humaine. Une notion et une approche de l'histoire fondamentale par les temps qui courent et le dérèglement de l'écosystème général.

[7] Cf. entre autres l'interpellation de Claire Richard et consorts : «Instruction civique, éducation à la citoyenneté, instruction politique : où en est-on dans l'école vaudoise aujourd'hui?», 13 juin 2017, [17_INT_713] ; postulat Daniel Develey et consorts : «Revalorisation de la culture générale chez les jeunes : instaurons un mécanisme d'aide à la presse et un cours dédié à l'actualité !», 28 mai 2019, [19_POS_144].

[8] C'est ainsi que dans la partie Antiquité du premier volume qui traite entre autres des jeux olympiques en Grèce une des images illustrant l'allumage de la flamme olympique provient des jeux de Sotchi de 2014 (p. 8)... Sans vouloir polémiquer, au-delà de la distorsion temporelle manifeste, on est en droit de se demander dans quelle mesure la manifestation russe et tous les débats qu'elle a suscités était la plus à même d'illustrer ce volet des activités humaines. Pourquoi ne pas avoir au moins choisi des images de Lillehammer, un événement reconnu pour ses efforts en vue d'une durabilité accrue ?

Plus loin, le concept de croisade (chapitre 9, pp. 116 à 129) fortement discuté dans la communauté historique ne fait l'objet d'aucune présentation un tant soit peu critique, un positionnement pourtant utile pour de jeunes élèves.

[9] Si les deux chapitres sur la naissance de l'Etat fédéral moderne (Histoire 10^e, chapitre 8 et 9, pages 110 à 139) font un état des lieux du XIX^e siècle, alors certains enjeux capitaux de la Suisse du XX^e et XXI^e siècle, comme la thématique des travailleurs saisonniers, plus largement la politique migratoire ou encore les mouvements contestataires des années 1980 dans les grandes villes suisses sont ignorés au profit d'une approche très prudente des relations de la Confédération avec l'Union européenne (Histoire 11^e, chapitre 9, pp. 154 à 158).

[10] Pour une mise en perspective de la conception et réalisation des différents ouvrages, voir notamment la Revue historique vaudoise (RHV), «Histoires de manuels et manuels d'histoire dans le canton de Vaud (XIX^e-XX^e siècles)», Lausanne, SVHA, 1997.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(Signé) Félix Stürner
et 23 cosignataires

Déposé le 21 décembre 2021 et renvoyé à l'examen d'une commission qui s'est réunie le 3 mai 2022 et a recommandé de le prendre en considération par 5 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions, ce postulat a été renvoyé au Conseil d'Etat par le Grand Conseil dans sa séance plénière du 6 septembre 2022.

Rapport du Conseil d'Etat

Dans la mesure où les auteurs du postulat expriment leur demande au moyen d'une série de questions, parfois groupées, le Conseil d'Etat y donne suite par un rapport consistant en sa prise de position ci-après sur les questions respectives qu'ils soulèvent.

I. Prise de position du Conseil d'Etat sur les questions soulevées par les postulants

- *Les responsables pédagogiques de la DGEO sont-elles/ils en mesure d'assurer que le niveau d'analyse des élèves (taxonomie) visé par les objectifs du PER puisse être effectivement atteint au moyen des nouveaux manuels ?*

Dans un premier temps, l'élaboration puis la validation du moyen d'enseignement romand (MER) Histoire 9-11 ont impliqué directement plus de 80 personnes. Le processus dit « scientifiquement plus en écho avec la recherche contemporaine » a été assuré par les expertes et experts impliqués, issus des Universités romandes. En outre, les rédactrices et rédacteurs des MER sont des spécialistes de la discipline, formés au questionnement historique : il s'agit d'une démarche visant à analyser les événements passés de manière critique en posant des questions pour stimuler la réflexion, en évaluant la fiabilité des sources et en remettant en question les discours établis pour développer une compréhension plus nuancée et objective du passé.¹

Dans un second temps, les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel et Valais ont participé à la phase probatoire, qui a impliqué en tout et par année de probation environ 450 classes. Un groupe d'arbitrage, composé d'une ou d'un délégué par canton (Vaud y compris), a finalement proposé des améliorations aux versions probatoires, sur la base des rapports des groupes Focus et des rapports des experts universitaires. Ces améliorations ont précisément visé à obtenir des MER Histoire 9-11 adaptés au Plan d'études romand (PER). Ainsi, pour chaque thème abordé dans les MER, les guides didactiques mentionnent explicitement les objectifs du PER, afin de garantir que tous les niveaux taxonomiques seront atteints.

Les fichiers de l'élève proposent des exercices d'application et d'analyse qui permettent également d'atteindre plusieurs niveaux de taxonomie. Enfin, depuis la rentrée scolaire 2022-2023, les élèves du cycle 3 sont équipés du manuel *Outils, Démarches et Références* qui rassemble les contenus, les connaissances et les compétences qu'ils doivent maîtriser en sciences humaines et sociales. Cet aide-mémoire leur permet une appropriation intellectuelle du MER et a aussi pour mission de traiter de la fiabilité des sources ainsi que des vérifications indispensables pour s'assurer de leur pertinence.

- *Ces mêmes élèves sont-elles/ils en mesure de se confronter à la complexité de l'écrit et des enjeux sociaux du XXI^e siècle à l'aide d'une méthode de lecture des sources appropriées ?*

L'approche par questionnement inscrite dans les visées du domaine des sciences humaines et sociales a pour but de préparer les élèves à appréhender et décoder le flot d'images et d'informations qu'ils reçoivent quotidiennement. Ainsi la géographie, les sciences de la nature, l'éducation numérique et l'histoire sont des disciplines qui, riches des problématiques actuelles, contribuent à cette prise de distance critique et à la citoyenneté.

Le décryptage de l'information étant un point majeur d'attention dans l'apprentissage de l'histoire, le manuel *Outils Démarches et Références* doit permettre d'assurer une méthode de lecture appropriée des sources. En outre, les fichiers *élèves* et les constats établis en fin de thème sont les traces qui doivent assurer à l'élève de reconstruire la réflexion menée et lui permettre de mettre en évidence des savoirs essentiels à une juste représentation de la période historique traitée.

- *Un système de suivi sur Vaud de l'adéquation du matériel didactique est-il prévu pour l'ensemble des trois volumes dorénavant disponibles ?*

Après une phase probatoire réalisée dans divers cantons romands, les points d'attention pédagogiques et didactiques ont été ajustés aux publics cibles (élèves et corps enseignant).

Une enquête en sciences humaines et sociales pour tous les cycles a été menée, entre le 27 mars et le 15 octobre 2021, par les Hautes écoles pédagogiques (HEP) Vaud et Valais ainsi que l'Université de Genève (UNIGE), auprès de 1666 répondantes et répondants romands. Il en résulte que, dans près de 80% des cas, les enseignantes et les enseignants se déclarent satisfaits du nouveau MER.

¹ Le questionnement historique tel que défini dans le Plan d'études romand (PER) porte sur 4 concepts : sources ; représentations de l'Histoire ; Histoire et mémoire, chronologie et périodisation ; et l'étude des permanences et des changements dans l'organisation des sociétés.

La Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO) dispose de groupes d'enseignantes et d'enseignants d'histoire issus des établissements, nommés groupes de référence ; elle les consulte régulièrement. Par ailleurs, la DGEO organise des séances cantonales au cours desquelles les enseignantes et enseignants d'histoire sont amenés à donner des retours sur la mise en œuvre des MER.

- *La HEP-VD prévoit-elle de continuer d'offrir des cours de formation continue, comme elle a commencé à le faire, afin de permettre aux enseignant-e-s de s'approprier le contenu et les démarches du nouvel outil ?*

Afin d'accompagner l'appropriation des nouveaux moyens d'enseignement d'Histoire 9-11, il est nécessaire d'entrer dans une démarche d'information et de formation. Au niveau de l'information, les sujets pointés par les auteurs du postulat (femmes, environnement) sont précisément ceux sur lesquels le canton de Vaud a produit des moyens d'enseignement complémentaires qui ont été présentés au corps enseignant à la rentrée scolaire 2023-2024. En ce qui concerne la formation des enseignantes et des enseignants, la HEP Vaud a opté, dans un premier temps, pour une augmentation de l'offre du catalogue annuel des cours en formation continue qui permettent d'appréhender les MER Histoire selon des perspectives sociétales et méthodologiques différentes.¹

Parallèlement aux cours du catalogue des prestations sur mesure et formations – négociées directement entre les enseignantes et les enseignants, les établissements et les services de formation continue de la HEP Vaud –, une formation sur le manuel *Outils Démarches et Références* a également été mandatée par la Direction pédagogique de la DGEO. Elle a été déployée à partir de l'automne 2023. Celle-ci aborde des points directement liés aux problématiques soulevées dans le postulat et permet donc d'examiner les MER avec un regard critique. Enfin, la HEP Vaud reste à disposition pour des mandats spécifiques conformément à sa mission et en partenariat avec les services de la DGEO, notamment avec la Direction pédagogique.

- *Un guide méthodologique à l'attention des enseignant-e-s vaudois-es accompagnera-t-il le nouveau moyen d'enseignement ou sera-t-il, le cas échéant, mis en chantier ?*

Chaque MER est accompagné d'un guide didactique à l'intention des enseignantes et des enseignants. Ces guides didactiques sont disponibles sur la plateforme du PER (plandetudes.ch).

- *Du matériel complémentaire sera-t-il proposé aux enseignant-e-s, eu égard notamment aux lacunes relevées plus haut ?*

La question de la place des femmes dans l'histoire a fait l'objet de nombreux échanges lors de l'arbitrage : s'agissait-il d'y consacrer un thème en particulier ou fallait-il renforcer leur place à travers l'ensemble des thèmes ? C'est bien cette deuxième option qui a été retenue, considérant que, si les manuels scolaires avaient depuis de nombreuses générations placé les hommes sur le devant de la scène par une approche événementielle des héros de l'histoire, les femmes avaient bien été présentes à chaque période historique et leur présence ne devait en aucun cas être réduite à un thème.

La difficulté était donc de retrouver des figures féminines dans bien des périodes historiques très pauvres en la matière. A minima, des portraits de femmes (et d'hommes par principe d'égalité) figurent dans chaque chapitre et offrent un éclairage sur leur place dans la période historique traitée.

Pour renforcer l'enseignement de cette thématique très actuelle, 9 compléments vaudois, rédigés sous la supervision d'un expert du thème traité et d'un didacticien de la HEP Vaud, sont à la disposition du corps enseignant sur le portail internet de la Direction pédagogique (cf. liste en annexe).

Les problématiques liées à la question du climat et aux conséquences des activités humaines sur l'environnement sont en grande partie traitées dans le moyen de géographie. Un lien est fait entre cette discipline et celle de l'histoire, puisque les aspects historiques de ces questions sont évoqués dans certains thèmes, notamment dans celui intitulé « L'âge industriel » (MER Histoire 10e), qui aborde les questions de l'impact de l'industrialisation sur le paysage et des conséquences (bénéfiques ou néfastes) de la mécanisation des activités humaines. De plus, en complément du MER, deux séquences vaudoises 10e-11e visant à mettre en avant le rapport entre l'homme et le monde dans lequel il vit, sont disponibles sur le portail internet de la Direction pédagogique (cf. liste en annexe).

¹ Détail de l'offre HEP Vaud pour l'année académique 2022-2023, actualisée et renouvelée à chaque rentrée en fonction de la veille métier et des demandes du terrain :

- 22-SHS155 : Eduquer à la durabilité dans nos disciplines : quels possibles ?
- 22-SHS127 : Enseigner l'histoire par le biais du numérique
- 22-MI 196 : Enseigner les sciences humaines et sociales par le data-driven storytelling
- 22-SHS148 : L'utilisation de la presse écrite en classe d'histoire
- 22-SHS103 : Sortie à la découverte de l'histoire locale : enjeux pédagogiques, didactiques et découvertes scientifiques

- *Quel dispositif d'accompagnement des élèves est prévu, dans les différents niveaux d'enseignement (VP ou VG) ? Comme pour les enseignant-e-s, les élèves disposent-elles/ils d'auxiliaires leur permettant une véritable appropriation intellectuelle de l'ouvrage ? Autrement dit, l'autonomie des élèves face à des manuels par endroits lapidaires est-elle assurée ?*

Lors de la formation continue, les enseignantes et les enseignants développent leurs pratiques en lien avec la différenciation pédagogique et la prise en compte de la diversité pour favoriser les apprentissages de tous les élèves. Il leur incombe ensuite de gérer cette différenciation au sein de leur classe ; ils sont aidés en cela par les parcours différents proposés dans le guide didactique en ligne et les descriptions des activités.

En ce qui concerne le contenu même des MER d'histoire, on ne saurait recenser l'ensemble des faits historiques en raison de l'approche choisie (ici le questionnement historien) et des contraintes liées à la conception des ouvrages (restriction du nombre de pages et de thèmes traités). Néanmoins, il existe de nombreuses ressources (livres et sites) comportant quantité d'autres contenus auxquels il est possible de recourir en cas de besoin. Par ailleurs, le corps enseignant peut accéder à un atlas historique multimédia intitulé *L'Histoire à la carte*, depuis le portail internet de la Direction pédagogique. Cette plateforme propose en effet 280 cartes animées, accompagnées d'un commentaire sonore explicatif pour une meilleure compréhension de l'histoire des origines à nos jours.

De surcroît, en coordination avec la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), la Direction pédagogique propose, depuis la rentrée scolaire 2023-2024, une frise chronologique de grande envergure. Les élèves pourront ainsi à la fois mieux situer les périodes de l'Histoire et se représenter le temps, l'affichage en classe étant optimal pour aider à mémoriser les repères essentiels (dates, événements, personnages clés, etc.).¹

- *Une évaluation du type ECR est-elle prévue pour jauger et vérifier l'appropriation des contenus historiques chez les élèves vaudois-es en fin de cycle II et III ?*

Il n'y a pas d'épreuve cantonale de référence en histoire. Depuis leur introduction, ces épreuves cantonales sont prévues essentiellement pour certaines matières du groupe restreint².

- *Une structure de répondant-e-s dans les établissements à même de garantir une bonne utilisation desdits manuels, sur le modèle des chef-fe-s de file des gymnases, a-t-elle été prévue ?*

Les enseignantes et les enseignants sont épaulés par la ou le responsable de discipline (chef de file) présent dans leur établissement. Leur mandat peut les conduire à travailler en collaboration et à fabriquer des séquences d'enseignement, comme c'est le cas pour les autres disciplines.

¹ Plusieurs manières d'aborder chaque thème y sont proposées en fonction du niveau des élèves. Concernant l'autonomie de ces derniers, tout dépend des tâches qu'on leur demande de réaliser, mais elle ne doit pas être confondue avec un modèle « applicationniste » dans lequel l'enseignante ou l'enseignant laisse soi-disant ses élèves apprendre seuls, quand celles et ceux-ci se contentent d'exécuter des exercices bien loin du niveau taxonomique visé. En outre, l'autonomie des élèves face à un livre n'assure malheureusement pas l'égalité de traitement pour des enfants issus de milieux défavorisés, précisément en raison de la place du livre dans ces milieux (PISA questionnait à ce propos le nombre de livres dans les familles).

Enfin, sachant que l'histoire est enseignée à raison de deux périodes hebdomadaires, la CIIP juge que l'ampleur des ouvrages est suffisante et que les thèmes déjà présents dans les manuels sont incontournables. La considération selon laquelle les MER seraient lapidaires tient donc à un regard dépourvu des intentions d'exploitation des sources telles qu'elles sont prévues dans la collection. Il s'agit avant tout d'assurer une médiation adéquate par l'enseignante ou l'enseignant, précisément pour permettre aux élèves d'accéder à une réflexion qui dépasse la seule lecture d'une histoire événementielle. Les nouveaux MER n'ont donc pas pour vocation de livrer toutes les réponses ; ils doivent permettre de nourrir la réflexion par rapport à des sujets en lien avec l'actualité.

² Soit, selon les art. 85 à 87 RLEO, un groupe de disciplines – comprenant le français, les mathématiques et, selon les cas, l'allemand et l'option spécifique – dont la prise en compte des résultats fonde en partie certaines décisions sur le parcours de l'élève.

II. Conclusion

Grâce à une phase probatoire et au recours à des experts, la CIIP s'est assurée de l'adéquation des moyens d'enseignement romands d'histoire aux objectifs du PER. Par ailleurs, les moyens d'enseignement d'histoire sont accompagnés d'un manuel intitulé *Outils Démarches et Références*. Celui-ci permet à l'élève de s'initier à la lecture et l'interprétation de sources historiques, ainsi qu'à la démarche d'enquête en sciences humaines. Pour renforcer les thématiques évoquées par les postulants, la DGEO a élaboré des séquences d'enseignement complémentaires sur les questions liées à l'impact de l'homme sur l'environnement et au rôle des femmes dans l'histoire.

Le suivi des moyens d'enseignement d'histoire est assuré par les groupes de référence de la DGEO, réunissant des enseignantes et enseignants expérimentés pour chaque cycle d'enseignement. De plus, dans les établissements scolaires, des cheffes et chefs de file d'histoire peuvent épauler leurs collègues afin de contribuer à la bonne appropriation des moyens d'enseignement. Par ailleurs, la HEP Vaud propose des formations et un accompagnement à la mise en œuvre de ces moyens d'enseignement.

Enfin, une frise à afficher en classe a été élaborée afin de favoriser l'autonomie des élèves, notamment l'appropriation de repères chronologiques.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 20 décembre 2023.

La présidente :

Le chancelier a.i. :

C. Luisier Brodard

F. Vodoz

Séquences d'histoire du genre et d'histoire environnementale

I. Séquences d'histoire du genre déposées sur le portail intranet de la Direction pédagogique**Pour les 9e année :**

- Les unions conjugales dans la Grèce Antique
- L'éducation à l'époque médiévale
- Le travail des femmes à l'époque médiévale

Pour les 10e année :

- Le divorce aux XVIIIe et XIXe siècles
- La chasse aux sorcières et sorciers
- Être esclave dans les Amériques

Pour les 11e année :

- Le mouvement social des femmes dans les années 1970
- L'évolution des pratiques sportives
- Mujeres Libres

II. Séquences d'histoire environnementale 10^e-11^e

- L'histoire du plastique
- Le Parc national suisse

Ces compléments, accompagnés d'une séquence sur le concept même d'histoire environnementale, sont déposés sur le portail internet de la direction pédagogique depuis la rentrée scolaire 2023-2024. Dans un deuxième temps, il est prévu de créer 7 séquences « terrain » qui seront consacrées aux régions du canton de Vaud et qui permettront aux enseignantes et aux enseignants de travailler l'histoire de l'environnement en extérieur, au contact des acteurs du terrain :

- Luan : tremblement de terre et éboulement sur Yverne
- Lavaux : vignoble et modification du paysage
- Jorat : le rôle de la forêt dans l'histoire et la culture vaudoise (histoire de la ressource bois)
- Lausanne : l'eau et l'urbanisation
- Aubonne : histoire de la rivière et de ses usages
- Eclépens : canal d'Enteroche
- Jura Vaudois : vivre à mille mètres, habitats, écologie, économie